

DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63

Séance ordinaire du 31 mai 2022

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 19 mai 2022	

N° 8

**Compte administratif du budget annexe téléassistance 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- Mme BETHUNE, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DAUDUIT, M. DERRE, Mme DURON, M. GAUMET, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRODIN, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. VALLEE, M. VEYSSIERE.

**Membres ayant voix consultative**

- M. BESSEYRE, Mme GUILLOT, Mme PICARD.
- **Sapeurs-pompiers** : Colonel hors-classe GLASIAN, Colonel hors-classe BODELLE, Docteur TAILLANDIER, Capitaine BARILI.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU, Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BOYER, M. DESFORGES, M. DA SILVA, M. PERRET, M. SOUCHAL.
- **Suppléants** : Mme BONY, Mme BERNARD, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, M. DUBOURGNOUX, Mme GAIDIER, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, M. PETEL, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Le compte administratif permet de rendre compte annuellement des opérations budgétaires exécutées à la clôture de l'exercice budgétaire. À l'image du compte administratif du budget principal, le compte administratif du budget annexe téléassistance rapproche les prévisions au budget au niveau du chapitre des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Les résultats comptables de l'exercice 2021 présentés sont conformes à ceux constatés au Compte de Gestion de M. le Payeur Départemental :

Récapitulation	Situation à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Mouvements réels de l'année 2021		Résultat de l'exercice	Situation finale cumulée
			Dépenses réalisées	Recettes réalisées		
Sect. Fonctionnement	-50 808,22	0,00	1 898 522,63	1 869 162,72	-29 359,91	-80 168,13
Sect. Investissement	406,84	0,00	0,00	0,00	0,00	406,84
<b>TOTAUX</b>	<b>-50 401,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 898 522,63</b>	<b>1 869 162,72</b>	<b>-29 359,91</b>	<b>-79 761,29</b>

La situation finale cumulée fait ressortir un déficit de 80 168,13 € en section de fonctionnement et un excédent de 406,84 € en section d'investissement.

### I – Section de fonctionnement

Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 2 013 457,50 € en section de fonctionnement.

La réalisation en détail est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
<b>Dépenses réelles :</b>	<b>1 898 522,63</b>	<b>Recettes réelles :</b>	<b>1 869 162,72</b>
- Charges à caractère général	194 815,77	- Participation du Département	1 865 500,00
- Charges de personnel	1 703 664,84	- Autres remboursements de personnel	3 660,34
- Charges diverses de la gestion courante	2,02	- Produits divers de la gestion courante	2,38
- Charges exceptionnelles	40,00		
<b>Dépenses d'ordre :</b>	<b>0,00</b>		
- Dotations aux amortissements	0,00		
- Virement à la section d'investissement	0,00		
<b>Résultat de fonctionnement reporté :</b>	<b>50 808,22</b>	<b>Résultat reporté (excédent) :</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 949 330,85</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 869 162,72</b>
<b>DEFICIT DE FONCTIONNEMENT : 80 168,13</b>			

Le département a versé une participation sur la base de 42 tranches depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Chaque tranche correspond à 175 abonnés. En raison d'absences pour arrêts maternité ou maladie, 3 660,34 € d'indemnités journalières ont été perçues.

Au 31 décembre 2021, les charges de personnel comprennent le traitement et les primes de 29 titulaires de fonction publique et de 11 contractuels. Depuis la mise en œuvre du dispositif téléassistance, le traitement et les charges d'un opérateur UTA (réception des alertes du CODIS) est facturé au budget annexe téléassistance.

Un solde négatif est constaté sur l'exercice sur 2021 et cela à hauteur de 80 168,13 € dont 50 808,22 € de déficit cumulé au 31 décembre 2020. Ce déficit sur 2021 provient essentiellement :

- d'une hausse de 5 % des dépenses à caractère général (chap 011). En 2021, la visite en présentielle des abonnés a repris générant ainsi une hausse des frais de carburant et du remboursement des frais de déplacement. Par ailleurs, les frais de télécommunication ont diminué :
- et d'une hausse de 1,90 % sur la masse salariale (chapitre 012) suite à la régularisation de l'emploi de contractuels sur l'année 2020.

Ce déficit a été, cependant, limité par l'augmentation du nombre d'abonnés qui a permis le franchissement de deux tranches en milieu d'année.

Il est à noter que l'action du service au bénéfice des abonnés s'est poursuivi durant les périodes de confinement.

## II – Section d'investissement

Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 406,84 € en section d'investissement.

La réalisation en détail est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'ordre :		Recettes d'ordre :	<b>0,00</b>
- Virement de la section de fonctionnement	0,00	- amortissement des biens	0,00
Résultat reporté (déficit) :	<b>0,00</b>	Résultat reporté (excédent) :	<b>406,84</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>406,84</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 406,84</b>			

Il est rappelé que le Département prend à sa charge, directement sur son budget, le renouvellement des véhicules depuis fin 2014.

Le compte administratif détaillé 2021 peut être consulté auprès du service de l'administration générale du SDIS. Le montant des réalisations 2021 apparaît également dans le rapport du Budget primitif annexe 2021 présenté au conseil d'administration le 29 mars dernier.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

### DELIBERATION

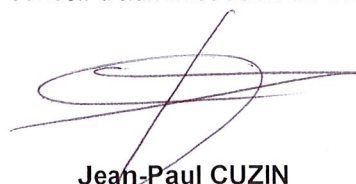
*Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :*

- **d'adopter le compte administratif du budget annexe téléassistance pour l'exercice 2021 tel qu'il vous est présenté.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 31 MAI 2022.

Le président  
du conseil d'administration du SDIS,



**Jean-Paul CUZIN**

Accusé de réception en préfecture  
063-286300017-20220610-22\_07675-DE  
Date de télétransmission : 10/06/2022  
Date de réception préfecture : 10/06/2022